

RÉPERTOIRE DES PRESTATIONS

(Version d'avril 2015)

Première année : prestations initiales du modèle Énergie (élaboration d'une proposition d'objectifs et/ou d'une convention d'objectifs)

Étape	Prestation de l'AEnEC *	Prestations susceptibles d'être fournies par l'entreprise ou des tiers **
Check-up énergétique de l'entreprise	Mise en forme de la convention d'objectifs, appui pour le recueil des données de base et leur saisie dans les outils	Mise à disposition des données concernant les consommations, les installations techniques, la production, le périmètre d'engagement, les gaz à effets de serre, les plans et factures, etc. (conformément aux Communications et aux instructions des cantons)
	Visite, check-up énergétique de l'exploitation / du site	Accompagnement pour le check-up, présentation des processus de l'entreprise et des mesures d'amélioration déjà mises en œuvre ou prévues par l'entreprise
	Appui dans l'analyse de l'état actuel, à savoir pour la définition et la saisie des données ; contrôle de plausibilité, assurance qualité	Recueil et saisie de toutes les données utiles (consommations d'énergie, équipements et installations, processus, indicateurs de production, etc.)
Mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique spécifiques à l'entreprise	Détermination du potentiel d'économies au moyen de l'outil de calcul des mesures d'amélioration de l'AEnEC, évaluation des différentes mesures d'amélioration, préparation d'une liste avec pour chaque mesure l'effet sur l'énergie et le CO ₂ , calcul des coûts d'investissements d'exploitation, calcul des durées des retours sur investissement (RSI)	Présentation de la planification des investissements déjà prévus par l'entreprise, estimation des coûts de mesures d'amélioration spécifiques à l'entreprise, si nécessaire analyses approfondies, par exemple analyse du pincement (analyse d'intégration énergétique)
Conclusion de la convention d'objectifs	Élaboration d'une proposition d'objectifs ou d'une convention d'objectifs sur la base des mesures d'amélioration rentables définies ; saisie des paramètres dans les outils ; assurance qualité et accompagnement pour les audits le cas échéant	Planification des investissements et des mesures d'amélioration au niveau de l'entreprise, définition des priorités et d'un calendrier pour les mesures d'amélioration, envoi de la demande finalisée (approbation, saisie, dépôt, signature), appui pour le processus d'audit

Années suivantes : prestations périodiques annuelles du Modèle Énergie

Mise en œuvre des mesures d'amélioration	Appui pour la mise en œuvre des mesures d'amélioration <ul style="list-style-type: none"> ■ Lancement des mesures d'amélioration ■ Conseil et évaluations techniques ■ Accompagnement lors des audits de mise en œuvre et de contrôle ■ Conseil concernant les appuis financiers et les systèmes incitatifs 	Mise en œuvre des mesures d'amélioration (demandes d'appuis financiers, appel d'offres, planification, mesurages, adjudication, financement, réception, mise en service)
Suivi (« monitoring ») annuel	Mise à disposition des outils de suivi (« monitoring ») structuré ; appui pour la saisie des données si besoin, contrôle de plausibilité, assurance qualité, information sur l'atteinte des objectifs, préparation des rapports	Relevé et saisie des données dans l'outil de suivi (« monitoring »)
Rapports	Préparation, au moyen des outils, de rapports standardisés destinés aux instances suivantes : cantons, OFEV, OFEN et AFD	Exportation des données en vue d'une autre utilisation par l'entreprise, envoi ou soumission pour approbation des rapports aux autorités compétentes, respect des délais légaux
Corrections, modifications	Corrections et petites adaptations ; en cas d'écarts ou de corrections importants, une seule adaptation des objectifs de la convention	Annnonce de changements, à l'intérieur du périmètre défini pour l'engagement pris par l'entreprise, susceptibles d'entraîner une adaptation de l'engagement de réduction (voir la Communication, chap. 9)
Label de l'AEnEC « CO₂ et kWh réduits »	Mise à disposition du label « CO ₂ & kWh réduits » et du certificat qui attestent de l'engagement de l'entreprise	Utilisation du label à des fins de marketing
Informations	Communication d'informations concernant les évolutions juridiques et les changements dans l'exécution des lois, échanges d'informations dans le cadre des groupes du modèle Énergie, informations et conseils concernant les techniques et les innovations, Forum de l'AEnEC	Participation (libre) aux rencontres de groupes et au Forum annuel

* D'un commun accord, fixé au préalable par écrit, le modérateur et le participant peuvent convenir d'une autre répartition du travail, pour des raisons de coûts.

** Ces prestations ne sont pas couvertes par la cotisation. À la demande du client, le modérateur peut les fournir et les facturer séparément.